



« BIKE TO WORK »

Aller au travail à vélo : ils ont été 82 sur la commune à relever le défi « Bike to work » en mai et juin derniers.

Aller au boulot à vélo, c'est la mission que se sont donnée 82 employées et employés d'entreprises locales pendant les mois de mai et juin derniers, en participant au concours « Bike to work ». Et ils ne se sont laissé intimider ni par le temps pluvieux du mois de mai ni par la canicule du mois de juin puisqu'ils ont parcouru plus de 17'000 km au total. Un grand bravo à eux !

Bravo aussi aux entreprises ETEL, Vaucher Manufacture Fleurier et Bourquin qui chaque année encouragent leurs équipes à participer à ce défi. Elles contribuent ainsi d'une part à la santé de leur personnel par la promotion de ce mode de mobilité active et d'autre part à améliorer le cadre de vie de la commune en réduisant un peu la pression exercée sur le territoire en matière de circulation, de stationnement, d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Le potentiel est encore grand : les quelques 6000 véhicules individuels immatriculés sur la commune parcourent au total 200'000 km chaque jour. Cela représente tout de même presque cinq fois le tour de la terre, tous les jours.

Pour rappel, la Commune met gratuitement à disposition deux vélos électriques pour que chacun puisse tester pendant plusieurs jours de suite les déplacements qui sont facilement réalisables à vélo dans la vallée, et ils sont nombreux, soit pour aller au travail, aux commissions, au sport, etc. Les vélos sont réservables sur le site internet communal (www.vdt.ch, rubrique « Vie quotidienne » / « Location de vélo »)

Bravo encore à tous les participants et n'hésitez pas à inscrire votre entreprise l'année prochaine et à tester les vélos tout au long de l'année ! •

SUBVENTIONNEMENT DES SOINS DENTAIRES

La Commune de Val-de-Travers contribue aux frais pour les soins dentaires des enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire, à l'exception des soins orthodontiques.

La participation communale est calculée en fonction du revenu des parents ou du représentant légal de l'enfant. (Revenu net 1 ou chiffre 6.16 de la taxation fiscale). Un subventionnement entre 10% et 70% des frais susmentionnés peut être envisagé pour un revenu compris entre 0 et 70'100 francs. Le nombre d'enfants à charge est également pris en considération dans le calcul.

Cette participation couvre tous les soins dispensés en Suisse ou à l'étranger qui ne sont pas pris en considération par l'aide sociale, une assurance sociale, maladie, accidents ou invalidité. Les frais de déplacement sont exclus de la participation.

Les conditions d'octroi et les documents utiles sont disponibles sur le site internet communal :

www.val-de-travers.ch/page/subventionnement-des-soins-dentaires

ou en adressant une demande écrite à : Commune de Val-de-Travers, service des finances, rue des Collèges 2, 2108 Couvet ou par courriel : FinancesEconomie.VDT@ne.ch •

BIENS CULTURELS

VUE DE FLEURIER

Tableau à l'huile représentant une vue du village de Fleurier depuis le sud. Au premier plan, une famille et un char de foin animent la scène et évoquent la vie rurale de l'époque. Le village s'étend en arrière-plan, dominé par les pentes du Vallon. Sur le flanc nord, on distingue la ligne de chemin de fer qui traverse le paysage. •



ANNONCES

AVIS DE RECRUTEMENT 2027 POUR LES COMMUNES DE VAL-DE-TRAVERS, DE LA CÔTE-AUX-FÉES ET DES VERRIÈRES

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 3 septembre 2026 à 19 h 30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

Lors de cette soirée, vous serez informé·e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités avec présentation du matériel. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

INFORMATIONS PRATIQUES

FERMETURE DU PONT SUR L'AREUSE À COUVET DU 7 AU 25 SEPTEMBRE 2026

Du 7 au 25 septembre 2026, le service cantonal des ponts et chaussées et la Commune fermeront le pont sur l'Areuse à Couvet à toute circulation motorisée. Cette mesure est requise pour poursuivre la modernisation des réseaux souterrains et l'aménagement routier du secteur Saint-Gervais / Crêt-de-l'Eau.

Le trafic motorisé sera totalement interrompu et dévié par Môtiers et Boveresse.

Les piétons et les cyclistes (pied à terre), pourront continuer d'emprunter le pont.

Le passage sera garanti pour les véhicules d'urgence durant la nuit et les week-ends.

Les transports publics bénéficieront également d'aménagements spécifiques, avec un passage assuré en semaine pour la ligne transN 591, ainsi que durant les week-ends pour la ligne Car postal 625.

Les autorités remercient les usagers de leur compréhension et du respect de la signalisation du chantier.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement par Mme Frédérique Clerc tous les lundis du 7 septembre au 26 octobre 2026 (sauf les lundis 21 septembre et 12 octobre 2026), dans le hall d'espaceVAL à Couvet, Clos-Pury 15, de 18 h à 19 h et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous au 078 801 84 44.

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Couvet – Champs Berthoud	14.09.2026	3109	Remplacement de la production de chaleur (chauffage à pellets), isolation du sous-sol ainsi que la mise en place d'un radiateur
Couvet – Rue de la Flamme 10	14.09.2026	2845	Carport aluminium toit plat pour une place de voiture et un espace de rangement
Les Bayards – Les Clos 163	14.09.2026	3212	Ouverture de deux fenêtres, création terrasse + pose fourneau à bois
Couvet – Prise-Prévôt 231	14.09.2026	4197	Création d'un chemin enherbé agricole
Travers – Rue Sandoz-Travers 7	22.09.2026	1926	Mise en conformité d'un couvert à véhicules 2 places et d'un atelier/dépôt